



Réf : **3_guelmim_13_11**

**Titre : Effort de développement socio économique
Nouvelle impulsion à l'INDH dans la région Guelmim-Smara**

Écrit par Maroc

Le développement socio-économique que connaît la région de Guelmim-Smara ne cesse de prendre de l'envergure grâce aux multiples actions réalisées ou programmées dans les différents secteurs, dans le cadre d'une approche globale et participative.

La réunion ordinaire du conseil de la région, tenue mercredi et marquée notamment par l'adoption du plan agricole de la région et du compte administratif pour l'exercice 2008, a été l'occasion pour mettre en avant les multiples initiatives entreprises pour donner une nouvelle impulsion au processus de développement local.

Intervenant lors de cette réunion, le wali de la région et gouverneur de la province de Guelmim, M. Ahmed Himdi, a souligné l'importance du plan agricole, qui s'inscrit dans le cadre du "Plan Maroc Vert", pour la réalisation d'un véritable développement de ce secteur, faisant savoir que ce plan a été élaboré sur la base d'une radioscopie minutieuse de l'état actuel et des potentialités réelles de la région.

Ce plan, a-t-il ajouté, englobe les différentes composantes du secteur, y compris l'élevage, la mise à niveau du périmètre d'irrigation par les eaux de crue, en plus des programmes visant la valorisation des produits des oasis, des céréalicultures, des cultures de maraîchage, du cactus, ou encore les produits de l'olivier et du henné.

M. Himdi a rappelé également les études qui sont en cours de réalisation, notamment l'étude relative au développement économique et social qui a pour finalité l'élaboration d'une approche de développement de l'économie sociale, dans le cadre d'une vision régionale, participative et contractuelle couvrant les cinq prochaines années, l'étude portant sur l'aménagement urbain du littoral, ainsi que celle relative à la création de pôles de développement de l'industrie, du commerce et des services logistiques dans la région.

Ces études, a-t-il expliqué, permettront aux différents intervenants et acteurs aux niveaux de la région de repérer les secteurs productifs et les activités génératrices de revenus qu'ils favorisent et ce, de manière intégrée avec les autres secteurs et plus particulièrement les projets inscrits dans l'INDH, outre le plan régional d'aménagement du territoire qui touche à sa fin.

Par ailleurs, le conseil a validé, lors de sa réunion, les rapports de la session ordinaire du mois de septembre et la session extraordinaire d'octobre 2008, au même titre qu'il a adopté des conventions de partenariat.

Ces conventions concernent notamment la mise à niveau du complexe sportif de la ville de Smara, la réalisation d'un observatoire astrologique à Guelmim, le développement de la ligne aérienne reliant la région à Casablanca, ainsi que l'élaboration d'une étude sur la création de pôles de développement de l'industrie, du commerce et de services logistiques dans la région.

Les travaux du conseil ont été marqués par un débat sur le secteur de la pêche et ses répercussions sur le développement de la région et la présentation d'un exposé sur le plan de développement du tourisme.

Dans son intervention, le président du conseil, M. Omar Bouïda, a fait savoir que le budget de la région a connu une progression continue l'année écoulée, précisant que les recettes ont atteint 36.907.994 DH, au moment où les prévisions tablaient sur 33.793.000. L'excédent budgétaire, qui se chiffre à 18.179.700 dh, a été affecté à la réalisation de projets de développement dans les provinces de la région.

M. Bouïda, qui a mis en avant les efforts déployés par le conseil pour promouvoir le développement dans les différents domaines, a rappelé les projets de développement réalisés ou lancés, plus particulièrement dans les domaines de l'aménagement urbain, des routes, de l'eau potable, de l'électrification, de la santé, du développement des oasis et de l'emploi. Les interventions des membres du conseil ont porté sur la présentation et l'examen d'un certain nombre de propositions qui sont à même de favoriser l'accélération du rythme de développement économique et social dans l'ensemble des provinces de la région.

SOURCE : MAP